



Madame, Monsieur,

Suite à l'accident survenu le 12 juin sur la ligne B du RER, le trafic est actuellement interrompu entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette.

Vous trouverez ci-dessous un point sur le chantier en cours et les différentes mesures prises concernant les bus de substitution et le remboursement du pass Navigo.

Le chantier en cours

La mobilisation des équipes de maintenance et d'ingénierie a permis le rapatriement de rames bloquées à Saint-Rémy et la réussite de l'opération de relevage des quatre voitures couchées effectuée en ce début de semaine.

Désormais, après avoir démonté les caténaires endommagées, comblé le canyon de 2 mètres de profondeur et relevé les voitures, les équipes travaillent à la remise en état de l'ensemble des équipements endommagés avec notamment la reconstruction définitive du talus et au renouvellement de la voie et du ballast de la zone touchée (160 mètres).

Ensuite, il faudra remettre en service toute l'infrastructure ferroviaire nécessaire à la circulation des trains en toute sécurité avec l'installation de la signalisation, et la réfection des massifs en béton nécessaires à l'installation des portiques pour les nouvelles caténaires.

Des bus de substitution entre les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette

Depuis dimanche 17 juin, **la ligne est exploitée sans coupure jusqu'à Gif-sur-Yvette**, remplaçant ainsi la navette ferroviaire mise en place du mardi 12 juin au dimanche 17 juin entre Orsay et Gif-sur-Yvette.

Afin de limiter au maximum l'impact de cette coupure pour les voyageurs, **la RATP fait circuler des navettes de bus entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette, avec notamment des bus directs entre ces deux gares pour la période du baccalauréat du 18 juin jusqu'à la fin du mois.**

L'ensemble de l'entreprise est mobilisé et les agents sont présents en gare et sur les quais pour informer et orienter les voyageurs. Ces derniers sont par ailleurs informés en continu de





la situation sur les différents canaux d'information (ratp.fr, compte twitter RER B, applications, écrans d'information).

La mise en place du remboursement de 50% de l'abonnement Navigo et Imagin'R du mois de juin

Consciente de la perturbation occasionnée pour ses voyageurs, la RATP, en coordination avec Ile-de-France Mobilités, remboursera automatiquement à hauteur de 50% les titres de transport du mois de juin des voyageurs munis d'un pass Navigo annuel et Imagin'R domiciliés dans les communes suivantes : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse, Saint Aubin, Magny-les-Hameaux, Choisel, Milon-la-Chapelle, Saint-Lambert, Gif-sur-Yvette, Boullay et Les Molières.

Les voyageurs travaillant ou étudiant dans ces communes, ainsi que les détenteurs d'un Navigo mensuel, devront retirer des formulaires de remboursement auprès des agents RATP dans les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Courcelle-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette afin d'être remboursés. Le dispositif sera disponible d'ici fin juin.

De plus, **la RATP met en place un dispositif avec l'entreprise de covoiturage Klaxit** : la gratuité des trajets pour les voyageurs munis d'un Pass Navigo ayant pour origine et destination la zone Saint-Rémy – Orsay.

Vous pouvez visiter, le site ratp.fr, rubrique info trafic ligne B afin de connaître l'avancement des travaux et les horaires des bus de remplacement notamment.

Afin de répondre à vos questions et vous aider dans vos déplacements, la RATP a mis en place un numéro vert **0800 81 08 20**.

Nos équipes sont disponibles de 9h à 18h (9h à 17h le week-end).

Conscients des conditions de transport difficiles engendrés par cet accident, nous vous prions de croire Madame, Monsieur à la plus grande mobilisation de notre entreprise pour permettre au plus vite la reprise du trafic sur la ligne B du RER.

Bien cordialement,

L'équipe projet RATP



